

MAXART SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 15 janvier 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 octobre 2023 sous réserves d'incidents

MAXART

Société par actions simplifiées

au capital de 1 500 euros

Siège social : 206 che de la Malautière 84700 SORGUES

804 064 665 RCS AVIGNON

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame MANCIS Carole, 206 che de la Malautière - 84700 Sorgues pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 206 che de la Malautière 84700 Sorgues. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.



Ecrit par Echo du Mardi le 4 octobre 2023

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de romans, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur